

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1323

présenté par

M. Dharréville, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 79**Mission « Travail et emploi »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement, sur proposition de la ministre du travail, a envisagé de réaliser 310 millions d'euros d'économies en 2020 (360 millions en 2021) sur l'aide à domicile des personnes de plus de 70 ans.

Le Gouvernement a finalement décidé de rétro-pédaler suite au mécontentement des acteurs de l'aide à domicile.

Afin de confirmer cet engagement du Gouvernement, nous proposons de supprimer cet article 79.